

Juge :
Procureur :
Avocat :
Témoïn1 : témoin de l'Europe

Témoïn 2 = :
Témoïn3 = l'ingénieur :
Témoïn 4 = Ugolin

Grand procès en place publique de la Retraite à Points

Juge sur son perchoir : chers concitoyens, nous sommes réunis en place publique en ce jour, du 16 Février de l'an de grâce 2020, ici, sur ce beau plateau des Glières, haut-lieu de la résistance, pour juger l'accusée Retraites à points et la réforme du Président Macron. Car une plainte a été déposée par des citoyens contre cette réforme devant le Tribunal Symbolique Populaire !

Je rappelle que l'accusé Retraite à Points voudrait remplacer notre système de retraite par répartition, système solidaire entre générations, mis en place par le Conseil National de la Résistance au sortir de la deuxième guerre mondiale pour assurer un moyen de subsistance pour tous et assurer une société solidaire et fraternelle.

Après instruction, je déclare ouvert le Grand Procès Symbolique Populaire de la Retraite à points.

Greffier, faites entrer l'accusé et déclinez son identité.

Greffier fend la foule en portant un panneau avec écrit : accusé : retraite à points

Greffier : Nom : retraite à points
Age : Pivot
Origine : douteuse
Lieu de naissance : les cerveaux des Enarques
Père : capitalisme ultra libéral
Mère : la désinformation organisée

Juge : M. le Procureur de la République, vous représentez le peuple.

Procureur : Mesdames et messieurs, je suis ici présent pour défendre le peuple contre toute agression et toute personne qui pourrait lui nuire et je déclare devant vous, que l'accusé la Retraite à Points est coupable de graves malversations à l'encontre des intérêts du peuple et je vais vous le prouver.

Juge : Et Monsieur l'avocat, vous êtes ici pour représenter l'accusé, la Retraite à Points.

Avocat : Je représente ici les intérêts de la retraite à points, tous les intérêts de la retraite à points, rien que les intérêts de la retraite à points, et ceux quand-même de Black Rock.

Juge : Faites entrer le 1^{er} témoin.

1^{er} témoin fend la foule et arrive devant le perchoir

Juge : Témoin N° 1, quand vous avez vu l'accusée Retraite à points pour la dernière fois ?

1^{er} T : je l'ai vue en Suède : elle est arrivée là-bas en 2001. Je l'ai vue en Allemagne aussi où elle s'est installée depuis 1957. Elle a tenté une visite en Belgique, il y a deux ans. Mais les citoyens belges l'ont raccompagnée à la porte, prestement.

Juge : Et que faisait-elle dans tous ces pays ? Vous l'avez vue en action ? Ce sont des pays riches ! Elle a dû leur être profitable ?

1^{er} T : Et NON, M. le Juge ! Dans tous les pays où elle est passée, la Retraite à points a diminué les pensions de retraites ce qui a donc augmenté la pauvreté des séniors.

Juge : Avez-vous des preuves de ce que vous avancez ?

1^{er} T *montre un papier à l'assistance (rapport du médecin légiste) : brandissant le rapport Etude de la Fondation Bertelsmann et de l'Institut économique Berlinoïse DIW*

OUI ! Je l'ai vue ! Et ce document le prouve : en 15 ans, en Suède, le nombre de « retraités pauvres » a doublé.

En Allemagne, c'est désormais 20% des retraités de + de 65 ans qui sont menacés de pauvreté. Et cela va empirer : on s'attend à un véritable choc de pauvreté des séniors d'ici 2030 du fait de l'accusé Retraite à points !

Avocat : Pauvres ! Tout de suite les grands mots ! Une petite baisse de leur pouvoir d'achat tout au plus !

Juge : 20% des séniors pauvres en Allemagne ?! Comment est-ce possible ? Quels sont les chiffres en France ?

Avocat : près de 9% !!

Procureur : ce qui est déjà trop !

Juge : oui mais en Allemagne c'est tout de même le double ! Et comment cela se fait ?

Avocat : c'est que l'Allemagne est toujours en avance sur tout !!

Procureur : et de cette avancée-là, le peuple français en veut-il ??? *demandant au public.*

Juge : Calmez-vous s'il vous plaît ou je fais évacuer le plateau !!

Procureur : je doute que vous y parveniez seul !!

Juge : Allons, Témoin N°1, expliquez-nous cette pauvreté des seniors en Allemagne ?

1^{er} T : En France un retraité touche actuellement 75% de son salaire. En Suède et en Allemagne, après le passage à la Retraite à Points, ils perçoivent désormais 50% de leur salaire.

Avocat : Cela représente tout de même 1487 euros brut !

Procureur : En théorie, M. le Juge. 1487 euros, en partant à l'âge légal et après 45ans de travail ! Car en réalité, beaucoup partent avant, et la moyenne des pensions de retraite perçues par les citoyens allemands est en réalité de 864 euros.

1^{er} T : 1130 euros pour les hommes et 647€ pour les femmes.

Juge : Comment ça ? La Retraite à Points n'a pas réglé le problème des inégalités hommes/femmes ?

Procureur : NON nulle part !

Juge : Malgré la Retraite à points ?

1^{er} T : On pense même qu'elle les a aggravées.

Procureur : C'est un euphémisme. Car notre système à la française est calculé sur les 25 meilleures années. La réforme veut faire le calcul sur toute la carrière !

Avocat : Ce qui est plus juste ! Tout le monde logé à la même enseigne ! Les bonnes années, les mauvaises années, les chômeurs, les femmes, on ajoute tout, on compile tout, on secoue tout, on rajoute un indice que l'on ne connaît pas encore, on indexe sur la durée de vie, sur le temps qu'il fera et hop, le tour est joué : le gâteau est prêt, prêt à être mangé !

Procureur : et vive l'indigestion ! Vous avez bien raison de le souligner M. L'avocat, mais vous ne devriez pas en être fier ! Le calcul sur l'ensemble de la carrière pénalise les carrières hachées, touchées par le chômage, les arrêts maternité. Tout cela fait automatiquement baisser la pension de retraite des carrières hachées. Et qui sont les plus touchées ?

1^{er} T : Les femmes bien évidemment ! *réaction publique à susciter*

Avocat : M. nous noie avec des chiffres ! Il nous prend pour des économistes ! De toute façon, mon client, la Retraite à points de M. Macron est différente. Elle assurera une retraite minimum à 1000euros pour tous !

Procureur : Je m'inscris en FAUX, M. le Juge ! Le texte dit « 1000 euros », « mais pour une carrière complète » !

1^{er} T : et donc, si vous n'avez pas de carrière complète, pas de 1000 euros. Vous connaissez la devise : pas de bras/pas de chocolat !

Avocat : Mais mon client la Retraite à Points de Macron est différente. On garantira la valeur du poing !

1^{er} T : De quelle point ? Du poing sur la table ? Du point dans la gueule des gens : oui, celui-ci est stable !

Juge : Oui, parlons-en de ce point ! M. le 1^{er} témoin. Sont-ils si terribles qu'on le dit ? Ils ont mauvaise réputation vous savez...

Avocat : Objection, votre Honneur. Délit de faciès ! Vous n'avez pas à juger mon client, la Retraite à Points sur des ouïes dire, ou des apparences !

1^{er} T : Avouez que la valeur du point n'est pas stable. Il fluctue selon la conjoncture économique. En Suède, ça a été le cas à 3 reprises en 10ans !

Juge : Bien, je vous remercie, 1^{er} Témoin. Je retiens pour 1^{er} chef d'accusation : appauvrissement des citoyens.

=

Juge :

Nous allons étudier à présent le 2^{ème} chef d'accusation : la Retraite à points, vous êtes accusée d'être injuste envers les personnes qui ont débuté leur carrière tôt. Faites entrer le deuxième témoin.

2^{ème} T : ben c'est pas compliqué : j'ai commencé à travailler à 20 ans.

Si l'âge légal de départ à la retraite est 62 ans, je travaillerais 42 ans.

Mais comme l'âge pivot est, pour l'instant, pour l'instant, à 64 ans, pour partir sans décote, je travaillerai pendant 44 ans.

Procureur : tandis que moi, si je commence à travailler à 25 ans, pour ne pas avoir de décote, je travaillerais 39 ans.

Juge : 5 ans de moins ! Mais vous pourrez travailler au-delà, tout de même ?!

Procureur : oui, bien sûr ! Cela sera valorisé par un bonus de 5%/an, ce qui augmentera d'autant ma retraite, déjà plus confortable que celle de Monsieur.

Juge : Et l'espérance de vie ? Est-ce équitable ?

Procureur : Je ne crois pas, non : l'espérance de vie de ceux qui ont commencé à travailler jeunes, comme Monsieur, avec des métiers physiques, est de 10 ans plus courte, au moins !

Juge : donc si je résume, l'un risque de travailler moins longtemps mais finira plus tard avec bonus ? et l'autre risque de travailler plus longtemps mais avec malus s'il s'arrête avant l'âge pivot?

Avocat : Mais là aussi, c'est tout à fait juste !! Le même âge pivot pour tous !!! Ce n'est rien d'autre que de la JUSTICE !!!

T2 : Moi, je vous le dis : c'est pas la retraite à points, c'est plutôt : « la retraite, on en aura point », avec cette réforme ! On va crever au boulot : 4 critères de pénibilité qui ne sont plus pris en compte !!! C'est des malades ! C'est des malades !

Il sort en colère ou désespéré :

Juge : faites entrer le 3^{ème} témoin pour le 3^{ème} chef d'accusation.

Retraite à point, vous êtes accusée **d'engendrer une déstabilisation de l'équilibre financier de la retraite par répartition.**

Procureur : Témoin numéro 3, quel est votre statut social ?

Témoin 3 : Un bon statut : je suis cadre.

Procureur : Et quels sont vos niveaux de revenus ?

T3 : Je gagne bien ma vie : plus de 320 000 euros/an soit 25 000 euros/mois.

Procureur : Monsieur a un beau métier apparemment. Mesdames et messieurs ce chiffre va être important dans ma démonstration. 320 000€/an. Et participez-vous à la richesse nationale ?

T3 : Je participe à la richesse du pays et j'en suis fier. Je suis ingénieur et je crée de l'emploi. Je paie des impôts qui financent mes services publics de santé, école etc... et je participe au financement des retraites du pays à hauteur de 28 % jusqu'à 320 000euros gagnés par an.

Procureur : et que vous apporte la retraite à points, M. l'ingénieur ?

T3 : un meilleur salaire mais une baisse de ma pension de retraite.

Juge : comment est-ce possible ?

T3 : **paper bord** Avec l'ancien système, tous les hauts salaires cotisaient à hauteur de 28%. Au-delà de 320 000euros/an, on ne cotisait plus.

Avec le nouveau système, voulu par M. Macron, je cotiserais jusqu'à 120 000 euros. Au-delà, je ne cotiserai plus, ou presque plus. (2,8%)

Juge : Vous ne cotiserez plus au-delà de 120 000 euros / an ?! Mais c'est un manque à gagner pour les caisses de retraites !

M. le Procureur, vous avez demandé une contre-expertise ?

Procureur : Bien évidemment, M. le Juge ! Nous avons fait les comptes : cette décision de sortir des cotisations les plus haut salaires engendrera une perte chronique de 4,7 milliards PAR AN !

Juge : Mais c'est insensé ? Quel intérêt ?

Procureur : Mesdames et messieurs, je me tiens ici devant vous, avec la plus grande sincérité et la plus grande logique : ce système, cette réforme CREERA un déficit.

Est-ce que vous trouvez normal, mesdames, messieurs, que ce brave monsieur, sans qu'on lui demande son avis, se voit amputé de l'honneur qu'il avait de participer à l'effort collectif ?

Et je dis, devant vous, que ce manque à gagner pour le pot commun des retraites entrainera sa faillite si nous laissons passer cette réforme !

Faillite voulue ! Faillite, j'ose le dire, calculée ! Un meurtre prémédité de notre bon vieux système solidaire par répartition. Mes chers compatriotes, nous sommes devant un cas de meurtre par préméditation !

Mais la victime n'est pas encore morte et nous pouvons éviter ce crime !!

Allons-nous abandonner notre système français par répartition, à l'accusée retraite à points et ses complices ?

Avocat : complices, complices, encore des grands mots !

Juge : Un peu de calme Messieurs, reprenez vos esprits.

Au témoin : avez-vous qq chose à ajouter témoin n° 3 ?

T3 : Oui. Ce qui me mine le moral surtout, c'est que pour maintenir mon niveau de vie lorsque je serai à la retraite, je vais certainement contracter une retraite complémentaire. Chez AXA ou Blackrock. En tout cas dans un système parallèle par capitalisation. Et si ce n'est pas moi, ce sera donc mon frère !

Procureur : Voyez où nous en sommes ; nous faisons perdre la tête à nos têtes les mieux bien faites ! Spéculer ! Avec les fluctuations connues de la bourse ! Et les impacts délétères sur le marché de l'emploi !? Ce n'est pas raisonnable ! Qu'avez-vous à dire Mme l'accusée Retraite à points à ce sujet ?

... Visiblement, elle n'a rien à dire !

Intervention d'un témoin n°4 à la barre qui n'était pas prévu :

T4 prolétaire à la Ugolin : Et bien moi, je suis Ugolin, je suis un honnête citoyen, je gagne moyennement ma vie (1500€ :mois) et je déclare que si ma pension de retraite a des risques de baisser, je vais placer mon argent à la banque pour qu'il me rapporte un petit pécule ! Non pas dans un livret A, car il ne rapporte plus rien, mais je me saignerais pour mettre mes sous dans un fond de pension sur le marché boursier ! et oué (*fier*) ! car moi aussi j'ai droit de spéculer ! Pour compenser ma retraite qui baisse ! Je ferais comme les américains ! et je serai riche !!! Et si les bulles spéculatives éclatent, eh bien, j'éclaterais avec elles ! (*il sort désespéré*)

Juge : enfin, pour clore ce débat, je voudrais interroger le Procureur de la République Française. Procureur, pensez-vous qu'il est possible de sauver la retraite par répartition ?

Procureur : Chers concitoyens, M. le Juge, il faut, avant tout, être conscient que le système actuel par répartition n'est pas en faillite !

Son déficit est stable et de 0,9 % soit 2,9 milliards (sur un total de 325 milliards d'euros de retraites versées). Il n'y a pas de hausse des dépenses de retraites, mais une baisse des cotisations des patrons.

Et 2,9 milliards, c'est assez facile à juguler.

N'a-t-on pas su dépenser 360 milliards pour le sauvetage des banques en 2008 ?

Quand on veut sauver, on peut sauver !

Et je le redis : le système par répartition, n'a mm pas à être sauvé ! Il est en équilibre.

Le problème est de ne pas le tuer !

Certes, le nombre de séniors va augmenter dans la population française puisque nous vivons plus longtemps ; quoique ! avec l'hôpital qu'on laisse dépérir et l'environnement que l'on ne soigne pas ! Mais il existe ... de réserve mise en place sous Jospin pour anticiper ce moment clé.

Et puis, il suffit donc d'augmenter les ressources et de cesser sur le champ les baisses de cotisations patronales.

Il est possible, aussi, comme le propose les syndicats de cadres, de déplaçonner les cotisations des plus hauts salaires, + de 25 000euros par mois, afin que ceux-ci participent à la solidarité de retraites.

Au lieu de cela, la réforme et les choix politiques font des exonérations à tout va.

Il suffit donc, chers Jurés, que l'état d'aujourd'hui change d'état d'esprit.

Juges : Merci M. le Procureur pour cette démonstration, M. l'avocat, les témoins. Merci à l'Assemblée. Nous allons nous retirer en manifestation pour délibérer avec la population.

Manifestation : le Procureur, le Greffier avec son panneau, le Juge et l'avocat en robes passent dans le cortège pour demander aux gens s'ils jugent la Retraite à points coupable.

A la fin de la manifestation :

Juges : Mme l'accusée Retraite à points, après concertation avec la population, voici le verdict :

Témoin 1 : nous vous déclarons coupable de vouloir baisser les pensions de retraite, de ne pas être équitable, de défavoriser les carrières hachées, de défavoriser les femmes, (de ne pas tenir compte de la pénibilité des carrières)

Témoin 2 : nous vous déclarons coupable de déstabiliser l'équilibre financier de notre système de retraite et de le faire courir à la faillite alors qu'il est parfaitement viable.

Témoin 3 : nous vous déclarons coupable de favoriser la spéculation boursière et donc de déstabiliser le marché de l'emploi et de participer à engendrer des pb écologique car la financiarisation est destructrice d'écologie et déstabilisatrice de démocraties.

Procureur : Et au nos de mes concitoyens, nous ajoutons un 4^{ème} chef d'accusation : nous accusons vos complices de mensonges et de flou artistique...

Témoin 4 : pour le mensonge et la flou artistique nous les déclarons coupables !

Procureur : Mme la Retraite à points, vous avez sévi dans d'autres pays européens et le peuple français vous condamne, en son nom et au nom de ses concitoyens européens, à la sentence choisie par le peuple :

Nous vous condamnons à être brûlée ou déchirée en place publique.

Sources :

<https://blogs.mediapart.fr/morvan56/blog/141219/comment-les-travailleurs-belges-ont-bloque-la-retraite-points>

<http://sante-secu-social.npa2009.org/?Mediapart-En-Allemagne-la-retraite-a-points-a-accru-la-pauvrete-des-personnes>

[https://www.mediapart.fr/journal/france/230120/retraites-la-desastreuse-strategie-du-saut-dans-le-
vide?utm_source=PP_article_offert&utm_medium=&utm_campaign=&utm_content=&utm_term=&xtr=](https://www.mediapart.fr/journal/france/230120/retraites-la-desastreuse-strategie-du-saut-dans-le-vide?utm_source=PP_article_offert&utm_medium=&utm_campaign=&utm_content=&utm_term=&xtr=)

<https://www.touteurope.eu/actualite/retraites-la-reforme-du-systeme-francais-encouragee-par-l-union-europeenne.html>

[file:///Users/corinnechaize/Downloads/Tribune-economistes-29-01-2020%20\(2\).pdf](file:///Users/corinnechaize/Downloads/Tribune-economistes-29-01-2020%20(2).pdf)

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/12/17/reforme-des-retraites-six-questions-sur-le-systeme-par-points-au-c-ur-
des-inquietudes_6023200_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/12/17/reforme-des-retraites-six-questions-sur-le-systeme-par-points-au-c-ur-des-inquietudes_6023200_4355770.html)

<https://www.retraite.com/reforme-retraite/reforme-des-retraites-l-impact-sur-la-retraite-des-cadres.html>

la retraites de cadres :

[https://www.liberation.fr/checknews/2019/12/03/retraites-est-il-vrai-que-les-cadres-ne-cotiseront-plus-qu-a-hauteur-de-28-au-lieu-
de-28-au-dela-de-1766787](https://www.liberation.fr/checknews/2019/12/03/retraites-est-il-vrai-que-les-cadres-ne-cotiseront-plus-qu-a-hauteur-de-28-au-lieu-de-28-au-dela-de-1766787)

le sauvetage des banques en 2008 a coûté 30milliards aux contribuables français :

<https://www.entreprendre.fr/sauvetage-banques-francaises-subprime/>

l'état français a dépensé 360 milliards pour le sauvetage des banques en 2008 :

[https://www.20minutes.fr/economie/632127-20101201-economie-les-pays-europeens-depense-
4589-milliards-euros-sauver-banques](https://www.20minutes.fr/economie/632127-20101201-economie-les-pays-europeens-depense-4589-milliards-euros-sauver-banques)

le vrai coût de la crise de bancaire de 2008 : les banques veulent faire croire que la crise a
« enrichi » l'état :

<http://www.cadtm.org/Crise-de-2008-la-vraie-facture-laissee-par-les-banques-a-la-France>

en suède : libération

[https://www.liberation.fr/planete/2019/12/11/retraites-en-suede-des-points-qui-varient-selon-les-
annees_1768714](https://www.liberation.fr/planete/2019/12/11/retraites-en-suede-des-points-qui-varient-selon-les-annees_1768714)

Les réserves des caisses de retraites

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/12/06/le-systeme-de-retraites-a-t-il-150-
milliards-d-euros-en-reserve_6021973_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/12/06/le-systeme-de-retraites-a-t-il-150-milliards-d-euros-en-reserve_6021973_4355770.html)

CGT cadres

<http://www.ugict.cgt.fr/retraites>

[https://francais.rt.com/france/69437-manque-a-gagner-71-milliards-retraite-capitalisation-face-
cachee-reforme](https://francais.rt.com/france/69437-manque-a-gagner-71-milliards-retraite-capitalisation-face-cachee-reforme)

<https://www.bfmtv.com/economie/le-regime-des-retraites-est-il-vraiment-en-deficit-1837919.html>